



2. AFFAIRES INTERIE 5

2.1. CONSEIL ECO/FIN (11.7)

A) SITUATION ECONOMIQUE DANS LA COMMUNAUTE

LE CONSEIL A PROCÉDÉ AU DEUXIÈME EXAMEN TRIMESTRIEL ET A CONCLU NOTAMMENT QUE LES PRÉVISIONS ACTUELLEMENT DISPONIBLES LAISSENT ESCOMPTER UNE REPRISE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE. TOUTEFOIS, DANS LA PLUPART DES ÉTATS MEMBRES, LE RYTHME D'EXPANSION SERA FAIBLE OU MODÈRE ET LA POURSUITE DE LA REPRISE À UN RYTHME SATISFAISANT EN 1984 N'EST PAS ASSURÉE, TANT À CAUSE DE L'INCERTITUDE DU CLIMAT INTERNATIONAL QU'EN RAISON DE LA LANGUEUR DE LA DEMANDE INTERNE (EN PARTICULIER DES INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES).

PAR AILLEURS LE CONSEIL A PRIS ACTE DES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES NATIONALES 1984.

B) SYSTÈME MONÉTAIRE INTERNATIONAL

LE CONSEIL A POURSUIVI, EN CADRE RESTREINT, SES ÉCHANGES DE VUES SUR LE SMI. LES MINISTRES SONT CONVENUS DE POURSUIVRE CES ÉCHANGES LORS DE LEUR RÉUNION INFORMELLE PRÉVUE EN GRECE LES 10 ET 11 SEPTEMBRE PROCHAIN.

C) CRÉDITS À L'EXPORTATION

LE CONSEIL N'A PU ABOUTIR À UN ACCORD SUR LE 'COMPROMIS WALKEN' SUR L'ARRANGEMENT ET EST CONVENU DE DEMANDER AUX AUTRES PARTICIPANTS AU CONSENSUS UNE PROROGATION JUSQU'AU 30 OCTOBRE.

2.2. CONSEIL 'PECHE' (11 JUILLET)

LE CONSEIL N'A PAS ÉTÉ CAPABLE DE DÉCIDER SUR LES PROPOSITIONS D'ENSEMBLE DE LA COMMISSION CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE PÊCHE POUR 1983.

APRÈS TROIS SESSIONS TRÈS RAPPROCHÉES, LA POLITIQUE COMMUNE DE LA PÊCHE ADOPTÉE LE 25 JANVIER 1983 EST POUR L'INSTANT DANS UNE IMPASSE ET ON PEUT S'INTERROGER SUR LES CONSÉQUENCES À LONG TERME D'UN TEL BLOCAGE.

LES POINTS ESSENTIELS SUR LESQUELS LE CONSEIL A BUTÉ TOUT AU LONG DE SES TROIS DERNIÈRES SESSIONS CONCERNENT :

- LA RÉPARTITION ENTRE LES ÉTATS MEMBRES DU HARENG DE LA MER DU NORD.,
- L'APPROBATION DE L'ACCORD AVEC LA NORVÈGE PORTANT NOTAMMENT SUR LE PROBLÈME DU HARENG.,
- LA DISTRIBUTION DES DISPONIBILITÉS DE CABILLAUD DANS LES EAUX AU LARGE DU GROENLAND.,
- LA MISE EN ŒUVRE AU 1ER JUILLET DES INSTRUMENTS DE LA POLITIQUE DES STRUCTURES ADOPTÉE LE 25 JANVIER EN RELATION AVEC LES BESOINS PARTICULIERS DE LA FLOTTE DE PÊCHE GRECQUE.

DANS L'IMMÉDIAT ET EN RAISON DE L'ABSENCE DE DÉCISION DU CONSEIL, LES PÊCHERIES DE HARENG DANS LA MER DU NORD PAR LES NAVIRES NORVÉGIENS ONT ÉTÉ ARRÊTÉES, LE QUOTA INTERIMAIRE ACCORDÉ À CE PAYS PAR LE RÉGLEMENT INTERIMAIRE ÉTANT ÉPUISÉ. IL EN EST DE MÊME SUR LE PLAN INTERNE POUR LES PÊCHES DE HARENG DU ROYAUME-UNI ET DES PAYS-BAS.

LE CONSEIL SE SAISIRA À NOUVEAU DE CES QUESTIONS LES 25/26 JUILLET PROCHAINS.

2.3. CONSEIL 'ENERGIE' (12 JUILLET)

CE CONSEIL FAISAIT SUITE À CELUI DU 21 AVRIL ET ÉTAIT LE PREMIER SOUS PRÉSIDENTE GRECQUE. COMME PRÉVU, IL A ÉTÉ PLUS UN CONSEIL D'ÉCHANGES DE VUES ET DE RÉFLEXIONS QUE DE PRISES DE DÉCISIONS. ON PEUT TOUTEFOIS NOTER QUE, LA VEILLE, LE CONSEIL 'PECHE' AVAIT ACCEPTÉ EN 'POINT A' LES DEUX RÉGLEMENTS SUR LES PROJETS DE DÉMONSTRATION POUR L'ANNÉE 1983. DANS LE MÊME ORDRE D'IDÉES, LE CONSEIL DU 12 JUILLET A APPRUVÉ L'APPROCHE DE LA COMMISSION RELATIVE AUX PROBLÈMES DU

RAFFINAGE DE PETROL QUI CONSISTE ESSENTIELLEMENT A LAISSER AUX ENTREPRISES LA SOLUTION DES PROBLEMES POSES.

SUR LES AUTRES SUJETS ABORDES - STRATEGIE ENERGETIQUE ET PROGRAMME PLURI-ANNUEL, COMBUSTIBLES SOLIDES ET CHARBON A COKE, PROJETS DE DEMONSTRATION (CARACTERE PLURIANNUEL) ET UTILISATION RATIONNELLE DE L'ENERGIE LES DISCUSSIONS APPROFONDIES N'ONT PAS ENTRAINE DE DECISIONS FORMELLES. LE POINT LE PLUS MARQUANT A ETE CONSTITUE PAR LES DOUTES, ASSEZ LARGEMENT PARTAGES AU NIVEAU DES DELEGATIONS, SUR L'IDEE DE LA COMMISSION DE FINANCER LE PROGRAMME PLURIANNUEL DE L'ENERGIE GRACE A UNE TAXE COMMUNAUTAIRE SUR LA CONSOMMATION D'ENERGIE.

LE CONSEIL A TOUTEFOIS MANIFESTE UN CERTAIN CONSENSUS SUR L'IDEE D'UN PROGRAMME QUINQUENNAL D' ACTIONS POUR METTRE A JOUR LA STRATEGIE ENERGETIQUE. IL A EGALEMENT CONFIRME SA VOLONTE D'ETABLIR UN PROGRAMME PLURIANNUEL POUR LES PROJETS DE DEMONSTRATION. PAR CONTRE, EN DEBIT DES PROPOSITIONS NOUVELLES DE LA COMMISSION, LE CONSEIL A MAINTENU DES AVIS ASSEZ DIVERGENTS, TANT SUR LE DOSSIER GLOBAL DES COMBUSTIBLES SOLIDES QUE SUR LE SOUTIEN (BONIFICATIONS D'INTERET SUR PRETS COMMUNAUTAIRES) A CERTAINES CATEGORIES D' INVESTISSEMENT DANS LE DOMAINE DE L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ENERGIE. L'ENSEMBLE DE CES POINTS POURRAIT ETRE REEXAMINE A ATHENES LORS D'UNE REUNION INFORMELLE DES MINISTRES ENVISAGEE POUR LE 23 SEPTEMBRE ET FIGURERA A L'ORDRE DU JOUR D'UN AUTRE CONSEIL ENERGIE QUI DEVRAIT AVOIR LIEU DANS LA PREMIERE DECADE DU MOIS DE NOVEMBRE.

#### 2.4. PROJET BUDGET CECA 84

LA COMMISSION A ADOPTE EN PREMIERE LECTURE LE PROJET DE BUDGET OPERATIONNEL CECA POUR 1984. LA COMMISSION PREVOIT DE MAINTENIR LE TAUX DU PRELEVEMENT CECA A SON NIVEAU ACTUEL (0,31 0/0) ET DE DEMANDER AU CONSEIL DES TRANSFERTS DU BUDGET GENERAL AU BUDGET CECA, D'UNE PART, POUR CONTRIBUER A LA RESTRUCTURATION DE L'INDUSTRIE CHARBONNIERE (60 MECUS) ET D'AUTRE PART, POUR FINANCIER LE VOLET SOCIAL ACIER (110 MECUS). LA SITUATION DIFFICILE DE LA SIDERURGIE ET DES CHARBONNAGES NE PERMET PAS DE RELEVER LE PRELEVEMENT CECA ET IL EST DONC NECESSAIRE DE FAIRE APPEL A D'AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT. LE PARLEMENT EUROPEEN AINSI QUE LE COMITE CONSULTATIF CECA SERONT CONSULTES SUR CE PROJET. LA COMMISSION ARRETERA DEFINITIVEMENT LE BUDGET EN DEUXIEME LECTURE A LA FIN 1983.

#### 3. ELARGISSEMENT

##### 3.1. ESPAGNE : SUPPLEANTS - (15 JUILLET)

LORS DE CETTE SESSION, LA COMMUNAUTE PRESENTERA DEUX DOCUMENTS, L'UN SUR L'UNION DOUANIERE DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL, (MONOPOLE DES PETROLES), L'AUTRE SUR LA CECA. LA DELEGATION ESPAGNOLE DEVRAIT PRESENTER UNE DECLARATION SUR LES RELATIONS EXTERIEURES ET UNE SUR LA PECHE.

#### 4. RELATIONS EXTERIEURES

##### 4.1. AELE

##### A) RAPPORT ANNUEL SUR LA COOPERATION

LE CONSEIL 'AFFAIRES GENERALES' SERA SAISI LUNDI PROCHAIN DU 6EME RAPPORT ANNUEL SUR LA COOPERATION AVEC LES PAYS DE L'AELE.

LE RAPPORT SOULIGNE LA SATISFACTION GENERALE CONSTATEE AU NIVEAU DU FONCTIONNEMENT DES ACCORDS DE LIBRE-ECHANGE. IL CONTIENT EN OUTRE UN BILAN DES DERNIERES DECISIONS ET RAPPELLE L'IMPORTANCE QU'ATTACHENT A LEUR DEVELOPPEMENT LA COMMISSION, LE PARLEMENT EUROPEEN AINSI QUE LES PARTENAIRES DE L'AELE, TANT AU PLAN BILATERAL QU'AU NIVEAU DU CONSEIL MINISTERIEL DE L'AELE.

West  
International Telex  
Western Union International, Inc.  
B) CONSULTATION A HAUT NIVEAU CEE-NORVEGE

-----  
VICE-PRESIDENT HAFERKAMP ENCOUNTERED THE NORWEGIAN FOREIGN MINISTER, MR. STRAY, AND THE MINISTER FOR TRADE AND SHIPPING, MR. HAUGSTVEDT, ON 11 JULY IN MOSS, NORWAY FOR THE THIRD HIGH LEVEL MEETING.

THE TWO PARTIES REVIEWED THEIR OVERALL ECONOMIC RELATIONS AND AGREED THAT THE FREE TRADE AGREEMENTS WERE FUNCTIONING PROPERLY. THEY NOTED THAT COOPERATION HAD EXPANDED TO A NUMBER OF NEW FIELDS.

BOTH SIDES UNDERLINED THE IMPORTANCE OF THE CONSULTATIONS ON INDUSTRIAL POLICY. THEY ALSO EXPRESSED THE WISH TO SIGN AN EXCHANGE OF LETTERS ON REGULAR CONTACTS IN THE FIELD OF CONSUMER PROTECTION.

THE TWO PARTIES AGREED TO STRENGTHEN THEIR CONTACTS IN MATTERS REGARDING THE INTERNATIONAL ECONOMY AND TRADE AS WELL AS COOPERATION IN INTERNATIONAL ORGANISATIONS AND CONFERENCES OF AN ECONOMIC CHARACTER. THEY ALSO CONSIDERED IT DESIRABLE TO EXPAND THE EXISTING CONTACTS BETWEEN THE NORWEGIAN MINISTRY OF FINANCE AND THE COMMUNITY ON ECONOMIC POLICIES.

THE TWO PARTIES STRESSED THEIR COMMITMENT TO ACTIVE PARTICIPATION IN THE FOLLOW-UP OF UNCTAD VI.

4.2 JORDANIE

-----  
LE PRINCE HERITIER HASSAN A RENCONTRE LE PRESIDENT THORN ET M. PISANI LE 8 JUILLET. LES ENTRETIENS ONT PORTE SUR LA SITUATION POLITIQUE DU PROCHE ORIENT ET DES PAYS DE LA REGION CONCERNEE PAR LES CONFLITS EN COURS, NOTAMMENT LA QUESTION DU LIBAN. A CET EGARD LE ROLE DE L'UNWRA ET LE PROBLEME DE L'UTILISATION DE L'AIDE ALIMENTAIRE ONT ETE SOULEVES. IL A ETE EGALEMENT QUESTION DES RELATIONS BILATERALES, DU RENFORCEMENT DE LA COOPERATION COMMERCIALE ET TECHNIQUE AVEC LA JORDANIE AINSI QU'AVEC L'ENSEMBLE DES PAYS DU MACHREK, DU ROLE ET DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE COOPERATION QUI POURRAIT PERMETTRE LA RENCONTRE DES RESPONSABLES ET OPERATEURS ECONOMIQUES DES DEUX PARTIES.

4.2. AUSTRALIE : CONTACTS BILATERAUX

-----  
DES CONSULTATIONS ONT COMMENCE MERCREDI ENTRE UNE DELEGATION AUSTRALIENNE, MENEES PAR M. SCULLY, DIRECTEUR GENERAL DU MINISTERE DU COMMERCE ET UNE DELEGATION DE LA COMMISSION, DIRIGEE PAR M. LOEFF, AFIN DE PREPARER LE TERRAIN POUR LES CONSULTATIONS AU NIVEAU MINISTERIEL QUI AURONT LIEU A CANBERRA EN OCTOBRE PROCHAIN.

IL S'AGIT SURTOUT DES RELATIONS BILATERALES DANS LES SECTEURS AGRICOLES (MEILLEUR ACCES AU MARCHE COMMUNAUTAIRE) ET INDUSTRIEL (RESTRICTIONS AUSTRALIENNES A L'IMPORTATION) AINSI QUE DES POSSIBILITES D'UNE MEILLEURE COOPERATION, PAR EXEMPLE DANS LE DOMAINE DES MATIERES PREMIERES.

4.4. PHILIPPINES

-----  
LE PREMIER MINISTRE PHILIPPIN, C. VIRATA, AINSI QUE SON MINISTRE DE L'AGRICULTURE ONT VISITE LA COMMISSION LE 12 JUILLET.

LE PREMIER MINISTRE A EU DES ENTRETIENS AVEC LE PRESIDENT THORN ET M. HAFERKAMP, LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE AVEC M. DALSGER.

LES ENTRETIENS ONT ESSENTIELLEMENT PORTE SUR LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT QUE POURRAIT FINANCER LA COMMUNAUTE AUX PHILIPPINES, LA SITUATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE, LES RESULTATS DE LA CNUCED ET LA NEGOCIATION SUR LE SUCRE.

4.5 AIDES D'URGENCE A L'AMERIQUE LATINE

-----  
LA COMMISSION A DECIDE UNE SERIE D'AIDES D'URGENCE EN FAVEUR DES POPULATIONS DE DIVERS PAYS D'AMERIQUE LATINE =

- VICTIMES DE LA SECHERESSE EN BOLIVIE : 350.000 ECUS
- VICTIMES DES INONDATIONS EN ARGENTINE : (250.000 ECUS VIA CROIX ROUGE) ET AU PARAGUAY (100.000 ECUS VIA OMS)
- VICTIMES DES EVENEMENTS AU NICARAGUA : 250.000 ECUS

#### 4.6. TEXTILES : RENDEMENT DES ARRANGEMENTS

DANS SON RAPPORT AU CONSEIL, LA COMMISSION CONSTATE QUE DES ARRANGEMENTS D'AUTOLIMITATION ONT ETE OBTENUS AVEC L'ENSEMBLE DES PAYS "PREFERENTIELS" DE LA MEDITERRANNE, A L'EXCEPTION DE LA TURQUIE AVEC LAQUELLE SEUL UN ARRANGEMENT CONCERNANT LES FILS DE COTON A PU ETRE SIGNE.

DE CE FAIT, LA COMMISSION VIENT DE DECIDER DE SOUMETTRE LES IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE LA TURQUIE DE TISSUS DE COTON ET DE T-SHIRTS A UNE LIMITATION QUANTITATIVE DU 16 JUILLET AU 31 DECEMBRE PROCHAIN.

#### 4.7. ACCORD INTERNATIONAL SUCRE

LE GROUPE CONSULTATIF CREE POUR CONSEILLER LE PRESIDENT DE LA CONFERENCE SUCRE M. JORGE ZORREGUIETA, S'EST REUNI A LONDRES DU 4 AU 8 JUILLET, SOUS SA PRESIDENCE, POUR EXAMINER LA QUESTION DU MECANISME REGULATEUR A RETENIR DANS UN PROCHAIN ACCORD.

A LA SUITE DE CES DISCUSSIONS, LE PRESIDENT A ELABORE UN DOCUMENT, SOUS SA RESPONSABILITE PERSONNELLE, DANS LEQUEL IL A PRESENTE SES IDEES ET CONCLUSIONS SUR LA STRUCTURE DE BASE DU MECANISME REGULATEUR. CE DERNIER REPREND POUR L'ESSENTIEL LES PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS AVANCEES PAR LA COMMUNAUTE :

- MECANISME PRINCIPAL : LE STOCKAGE.,
- ADOPTION DE MESURES COMPLEMENTAIRES LORSQUE LES PRIX QUITTENT LA FOURCHETTE CONVENUE .,
- STATUT SPECIAL POUR LES PETITS EXPORTATEURS.

LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE SUCRE, CONFORMEMENT A LA DECISION DE LA CNUCED, REPRENDRA A GENEVE LE 12 SEPTEMBRE.

#### 4.8 GATT : ACIERS SPECIAUX

LORS DU CONSEIL A GENEVE LE 12 JUILLET, LA DELEGATION DE LA COMMISSION A PROTESTE CONTRE LES RESTRICTIONS AMERICAINES ET DEMANDE QUE DES CONSULTATIONS AIENT PROCHAINEMENT LIEU ENTRE LA COMMUNAUTE ET LES ETATS-UNIS.

M. TRAN VAN THIN A EXPRIME LES GRAVES PREOCCUPATIONS DE LA COMMUNAUTE CONCERNANT LE RELEVEMENT DES DROITS DE DOUANE ET L'INTRODUCTION DE CONTINGENTS QUI S AJOUTENT AUX DROITS ANTI-DUMPING ET COMPENSATEURS AMERICAINS DEJA IMPOSES, L'EFFET CUMULATIF POUVANT CONDUIRE A UNE INTERDICTION DES IMPORTATIONS DE CES PRODUITS.

LES AUTRES EXPORTATEURS, TELS QUE L'ESPAGNE, LE BRESIL, LE CANADA, LES PAYS SCANDINAVES ONT PRIS POSITION DANS LE MEME SENS.

#### 4.9 CNUCED VI

M. PISANI A INFORME LA COMMISSION DE SON INTENTION DE LUI TRANSMETTRE DANS LES MEILLEURS DELAIS LE RAPPORT EN COURS D'ETABLISSEMENT DANS SES SERVICES SUR LE DEROULEMENT ET LES PREMIERES CONCLUSIONS QUI PEUVENT ETRE TIREES A L'ISSUE DE LA SIXIEME CONFERENCE.

CE RAPPORT VOUS SERA ADRESSE DES QUE DISPONIBLE.

#### 5.1. NATIONS-UNIES : REGLEMENT INTERIEUR TYPE

LE COREPER A CONFIRME QUE LA COMMISSION ADRESSERA AU NOM DE LA COMMUNAUTE, DES COMMENTAIRES AU SECRETARIAT GENERAL DES NATIONS UNIES SUR LE PROJET DE REGLEMENT INTERIEUR-TYPE POUR LES CONFERENCES DES NATIONS UNIES.

#### 5.2. NATIONS UNIES : CONTRIBUTION AUX FONDS

LE COREPER A ENTAME UNE REFLEXION SUR L OPPORTUNITE D ORGANISER DES CONSULTATIONS AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE AU SUJET DE L'ATTITUDE DES ETATS MEMBRES A L'EGARD DES DIFFERENTS FONDS DES NATIONS UNIES ET DES DIFFERENTES INSTITUTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES.

E. NOEL  
NNNN